

# Conditions Générales de Vente

**LA LOCATION EST PERSONNELLE, ELLE NE PEUT ETRE CÉDÉE OU SOUS LOUÉE.** Nous refusons l'accès aux familles se présentant avec un nombre de participants supérieur à la capacité de l'hébergement loué ou de l'emplacement (bébés et enfants compris).

## **IMPORTANT :**

Si vous bénéficiez d'une aide de la CAF, aide aux vacances, ou si vous ne pouvez pas réserver directement sur le site, prenez contact au préalable avec notre réception au (+33)4 68 80 23 80. Tout avantage mentionné après confirmation de réservation ne sera pas pris en compte. Les frais de réservation pour les personnes bénéficiant de la CAF seront en fonction de nos tarifs en vigueur.

## **EMPLACEMENTS :**

Le forfait de base comprend l'emplacement sans véhicule pour la tente, la caravane ou le camping-car, l'accès aux sanitaires et aux services gratuits du camping, 6 personnes maximum par emplacement. En sus : électricité 10 ampères, animaux, véhicules (sur parking), personnes supplémentaires, taxe de séjour. Arrivée à partir de 13h00. Départ avant 10h00. Bracelets d'accès : Bracelet obligatoire donnant accès au camping et à toutes ses activités.

## **LOCATIONS :**

Nos hébergements sont entièrement équipés (eau, gaz, électricité 16 ampères), vaisselle, salon de jardin à l'exception du linge de lit et de toilette (les couvertures sont fournies, location possible de draps jetables) La location comprend : le nombre de personnes correspondant à la capacité d'hébergement du Mobile Home, l'eau, le gaz, l'électricité, l'accès aux services gratuits du camping (Bracelet Obligatoire) et 1 voiture. En sus : animaux, véhicules supplémentaires (sur parking), et taxe de séjour. Une caution de 500€ est demandée à l'arrivée. Elle vous sera restituée le jour de votre départ, après déduction des éventuels frais de nettoyage (suivant tarif en vigueur) et de remise en état des lieux et/ou de la valeur du matériel manquant ou détérioré.

Une somme forfaitaire suivant le tarif en vigueur sera retenue si la location n'a pas été nettoyée avant votre départ. La remise des clefs ne se fera en aucun cas avant 14h. La location sera libérée à 10h00. Bracelets d'accès : Bracelet obligatoire donnant accès au camping et à toutes ses activités.

## **POUR LOUER**

1. Acompte : suivant le tarif en vigueur seront déduites de votre facture.
2. Frais de dossier, une fois facturés, ils ne pourront être remboursés en cas d'annulation.
3. Solde de votre séjour est à régler 1 mois avant votre arrivée pour les emplacements et les locations, ainsi que pour les allocataires VACAF. Règlement du séjour : chèques en Euros, Chèques Vacances, CB, Espèces et Virements.
4. En cas d'annulation du séjour les sommes versées restent acquises à "Camping Le Sainte Marie" ou, le cas échéant, remboursées par la garantie annulation (modalités fixées ci-après).
5. En cas d'arrivée retardée aux emplacements/locations réservés, nous n'effectuons pas de remboursement. En l'absence de message écrit de votre part précisant que vous avez du différer la date de votre arrivée, nous reprenons la disposition de l'emplacement ou location à 8h le lendemain matin. Le règlement intégral du séjour demeure exigé. (Les messages téléphoniques ne sont pas admis).
6. Il est prudent de nous téléphoner pour vous assurer des disponibilités avant l'envoi de votre réservation. L'emplacement définitif sera déterminé le jour de l'arrivée, le camping tient compte de vos souhaits mais aucune garantie ne sera donnée. Par retour de courrier vous recevrez une lettre de confirmation ou un email qui donnera l'accord définitif de votre réservation. Heures d'arrivée et de départ : le dépassement des horaires entraînera la facturation d'une nuit supplémentaire.

**GARANTIE ANNULATION :**

Le camping vous informe que la garantie annulation doit être souscrite à la réservation. Cette garantie permet d'obtenir le remboursement des frais encourus en cas d'annulation de votre séjour ou de départ anticipé pour les événements exceptionnels suivants: Décès, accident corporel grave de vous-même, de votre conjoint, vos ascendants, descendants, frères et sœurs.2. Maladie grave vous empêchant de vous rendre sur votre lieu de vacances.3. Licenciement économique de vous-même ou de votre conjoint.4. Déménagement suite à une mutation professionnelle.5. Dommages atteignant votre résidence principale suite à un incendie, dégât des eaux, dégradations immobilières consécutives à un vol ou vandalisme, tempête, catastrophes naturelles. Conditions d'annulation : remboursement des sommes versées déduites des frais de dossier et d'annulation. Pour être recevable, l'annulation du séjour doit être notifiée par lettre recommandée avec accusé de réception et accompagnée de justificatifs précis et incontestables, au plus tard 3 jours après l'évènement entraînant l'annulation. Les frais de dossier ne sont en aucun cas remboursables.

**ANIMAUX :**

Les chiens de 1<sup>ère</sup> catégorie sont formellement interdits. Les animaux doivent être tatoués et munis de leur carnet de vaccinations à jour. Dans les locations, un seul animal de petite taille est admis.

**VISITEURS :**

Les visiteurs et invités sont tenus de se présenter à l'accueil, aucune redevance ne leur sera demandée ; ils ne pourront cependant pas profiter de l'espace aquatique. Leur véhicule sera garé à l'extérieur. Les animaux seront admis en laisse.

**LITIGE :**

Tout litige sera soumis à la juridiction compétente de Perpignan.

En cas de litige et après avoir saisi le service "client" de l'établissement, tout client du camping a la possibilité de saisir un médiateur de la consommation, dans un délai d'un an à compter de la date de la réclamation écrite, par LRAR, auprès de l'exploitant. Les coordonnées du médiateur sont : Medicy 73 boulevard de Clichy 75009 Paris.

Règlement Intérieur : Tout client est tenu de se conformer au règlement intérieur du camping.

**NOTE IMPORTANTE :**

Les shorts de bain sont interdits à la piscine et le port du bracelet est obligatoire. Seules les personnes en maillot de bains seront autorisées autour du bassin. Aucune brochure n'est à l'abri d'une erreur. Veuillez vous faire confirmer les dates d'ouverture des différents services ainsi que les prix à la réservation. Seuls les prix mentionnés sur votre facture seront contractuels.

Conformément à l'article L.441-6 du code du commerce, une indemnité de 40€ est due en l'absence de règlement le lendemain de la date de paiement ainsi que des pénalités de retard au taux de 14.50% par an.